

47^{ème} vigie citoyenne mensuelle pour la reconversion du site CEA-Valduc

La dissuasion nucléaire remise en cause à l'ONU

Le 14 décembre 2023, 9 lanceuses et lanceurs d'alerte ont déployé des banderoles à Dijon et à Moly, près du site du CEA de Valduc (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) qui assure la maintenance et la modernisation des 290 armes nucléaires françaises.

Ils demandent :

- le respect par la France de l'art. 6 du Traité de non-prolifération (TNP) auquel elle a adhéré en 1992 et dont elle viole l'esprit et la lettre,
- l'adhésion de la France au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), devenu depuis le 22 janvier 2021 la norme du droit international,
- l'arrêt du financement par les banques françaises de la production des armes nucléaires,
- et, à terme, la reconversion à des activités pacifiques des sites CEA-DAM, dont celui de Valduc.



À Dijon



À Moly.

« Coercition, intimidation et exacerbation des tensions. »

La deuxième réunion des États parties au Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) s'est achevée avec succès, à l'ONU, le 1^{er} décembre 2023. La France n'était pas présente à cette réunion, pas même comme observatrice, à la différence de l'Allemagne et de la Belgique. Les États présents se sont engagés dans un débat intense et interactif au cours de la semaine, en adoptant une déclaration politique et un ensemble de décisions portant autant sur les communautés affectées par les essais nucléaires, le rôle des institutions financières, les moyens pour mettre en œuvre l'élimination des armes nucléaires et, pour la première fois dans un traité portant sur les armes nucléaires, la nécessité de remettre en cause la théorie de la dissuasion. Cette déclaration politique forte affirme que ce concept sécuritaire est « loin de préserver la paix et la sécurité » car « les armes nucléaires sont utilisées comme des instruments politiques, liés à la coercition, à l'intimidation et à l'exacerbation des tensions », et qu'il « augmente dangereusement le risque de prolifération nucléaire horizontale et verticale. (...) Il s'agit d'une approche dangereuse, erronée et inacceptable de la sécurité. »

Réparer les conséquences des essais nucléaires

Le 28 novembre, Hinamoeura Cross, Présidente de la 'Commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes' de la Polynésie française, s'est vue décerner le *Nuclear Free Futur Awards* (prix 'Pour un futur sans nucléaire'), pour son engagement à obtenir de l'État français une justice et une reconnaissance complètes pour les générations actuelles et futures des conséquences des 193 essais nucléaires réalisés en Polynésie.

À son initiative, le 28 septembre 2023 à Papeete, l'assemblée de la Polynésie française avait adopté à l'unanimité une résolution "*relative au soutien au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)*".



Hinamoeura Cross



Drapeau de la Polynésie française

Rappelons que, le 27 octobre 2023, le projet de résolution présenté conjointement par les îles Kiribati et le Kazakhstan et intitulé 'Le lourd héritage des armes nucléaires : assistance aux victimes et remise en état de l'environnement dans les États Membres touchés par l'emploi ou la mise à l'essai d'armes nucléaires' a été adopté par **171 voix pour**, 4 voix contre et 6 abstentions. Aucune des puissances nucléaires - officielles ou non - n'a voté en sa faveur. **La France, le Royaume-Uni, la Russie et la Corée du Nord** ont voté **contre**, tandis qu'Israël, les États-Unis, la Chine, l'Inde et le Pakistan s'abstenaient.

Comment les citoyens peuvent-ils soutenir le TIAN ?

- Écrivez à votre Maire, afin que votre commune signe [l'Appel des Villes et Collectivités territoriales](#) d'ICAN pour le désarmement nucléaire, à votre député et sénateur pour que la France adhère au TIAN. L'appel a déjà été signé en France par 66 villes et 4 collectivités territoriales.
- Questionnez votre banque sur son financement de la bombe atomique en participant à la [campagne d'action](#) sur ce thème.
- Regardez la vidéo [« Le début de la fin des armes nucléaires »](#).
- Découvrez l'[historique avec photos](#) des actions à Dijon et Valduc depuis 2013 et le [tableau thématique des communiqués de presse](#) réussis.
- Faites connaître les [7 vices de la dissuasion nucléaire](#).

Les vigies et actions non-violentes menées par le 'Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires' s'inscrivent dans le cadre d' [ICAN](#), 'Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires' (*International Campaign to Abolish Nuclear Weapons*), prix Nobel de la paix 2017, et dans la suite des précédentes victoires de l'ONU : interdiction des armes biologiques (1972), des armes chimiques (1993), des mines antipersonnel (1997), et des bombes à sous-munitions (2008).

Le collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires
icanfrance.org - man.cotedor@nonviolence.fr - 06 14 24 86 96

